

Les Responsabilités Economiques Des Gouvernements Musulmans

L'un des plus intéressants secteurs des enseignements économiques de l'Islam est celui qui a trait aux responsabilités financières et économiques du gouvernement islamique. Toutes les instructions détaillées concernant ce sujet existent, mais nous ne pouvons traiter dans ce livre que d'une partie d'entre elles. En résumé, les responsabilités économiques du gouvernement peuvent se diviser en deux parties.

1. La responsabilité de subvenir aux besoins des nécessiteux.
2. La responsabilité d'assurer la direction dans les différents secteurs de la production et de la distribution.

Le Trésor public

Dans le Système islamique, une partie du revenu doit aller dans les caisses du Trésor Public. Cette partie inclut:

1. Le "*Kharâj*", lequel est une partie des revenus des terres de l'Etat concédées au secteur privé en vue de les cultiver.
2. La "*Jizyah*", laquelle est une capitation prélevée sur les non-Musulmans vivant dans un pays musulman.
3. Le "*Khoms*", lequel est constitué de 20% des butins pris pendant une guerre livrée par les Musulmans pour défendre les territoires islamiques, ou défendre la vérité, la justice et la liberté. Dans un sens plus large, le "*khoms*" représente 20% du revenu de chaque individu après déduction de ses dépenses personnelles, familiales et professionnelles. C'est aussi 20% du revenu provenant de la pêche de perles, de l'extraction des minéraux, etc...

4. Les biens de ceux qui meurent sans laisser d'héritiers.

Il y a aussi d'autres sources mentionnées dans la loi islamique, dont une partie du revenu doit être déposée dans le Trésor Public.

Il est du devoir du gouvernement islamique de collecter ces revenus et de les mettre dans le Trésor Public afin de s'en servir pour la satisfaction de besoins tels que:

1. L'établissement et l'entretien des institutions d'éducation et de santé, et des centres de propagation de l'Islam.
2. La défense du territoire islamique et le combat pour la liberté des autres régions.
3. Le paiement des salaires, des allocations et des pensions des fonctionnaires gouvernementales.
4. Les secours aux pauvres qui n'ont pas le droit de recevoir la charité, comme les descendants du Saint Prophète.
5. La garantie de secours à tous les pauvres.

Si le trésor public dispose d'un surplus de fonds après avoir subvenu à tous ces besoins, et à d'autres similaires, le surplus doit être dépensé pour le bien-être général de la Ummah, conformément aux enseignements de l'Islam, et chaque individu doit en recevoir sa part.

La politique du paiement d'allocations de subsistance aux individus fut renforcée à partir du premier siècle de l'ère hégirienne, et c'est pourquoi nous trouvons à travers l'histoire, beaucoup de témoignages de personnes à qui on avait confié de l'argent pour qu'elles l'offrent à des nécessiteux, mais qui ont désespéré d'en trouver un, malgré leurs recherches.

L'engagement du gouvernement islamique de fournir les moyens d'existence à tous les nécessiteux confirme que ceux-ci ne doivent pas dépendre même du soutien des autres Musulmans.

En outre, dans certains cas, les gouvernements musulmans ont la responsabilité de veiller à ce que les individus s'acquittent de leurs responsabilités financières. Au cas où ces derniers y failliraient, il est du devoir du gouvernement de leur demander de payer leur dû, pour être dépensé sous son égide. C'est pourquoi, l'une des institutions officielles des gouvernements musulmans est l'organisation de la collecte du "*Kharâj*", de la "*Zakât*", etc...

Les traditions islamiques ont établi des règles appréciables pour rendre l'action du gouvernement agréable, afin de sauvegarder l'esprit de cette responsabilité économique collective et son existence. Le devoir d'un gouvernement islamique dans le domaine économique n'est pas confiné seulement aux activités mentionnées ci-dessus. Comme nous l'avons déjà dit, la direction des secteurs de production et de distribution forme également une part importante de ses devoirs. Une étude d'ensemble des

traditions concernées montre qu'il est du devoir du gouvernement musulman de garder le contrôle des activités économiques et d'intervenir chaque fois qu'il estime que les méthodes de production et de distribution dévient des critères islamiques.

En nommant Mâlik Ibn al-Hârith al-Achtar gouverneur d'Egypte, l'Imam Ali (P) lui a écrit une lettre détaillée sur la politique et les devoirs de son gouvernement. Le texte complet de cette lettre importante figure dans notre publication "La Rationalité de l'Islam". Nous en citons ci-après quelques extraits:

«Un grand soin doit être pris de l'administration fiscale afin d'assurer la prospérité de ceux qui alimentent le revenu de l'Etat, car c'est de leur prospérité que dépend celle des autres, spécialement la prospérité des masses. En réalité, l'Etat existe par ses revenus. Tu dois considérer le maintien de la terre en état de culture comme plus important que la collecte de taxes, car on ne peut avoir de taxes qu'en rendant la terre productive. Celui qui demande au cultivateur des taxes sans l'aider à améliorer sa terre, lui inflige une difficulté imméritée et ruine par là même l'État. Le gouvernement d'une telle personne ne dure pas longtemps.

»Tu as intérêt à bien traiter les commerçants et les artisans et d'ordonner aux autres de faire de même. Quelques-uns parmi eux vivent dans des villes, d'autres se déplacent avec leurs marchandises et outils et gagnent leur vie en travaillant de leurs mains. Ils sont la véritable source du produit de l'État et les fournisseurs des biens de consommation.

»Alors que le grand public n'est pas disposé à supporter l'effort, ceux qui font ce métier se donnent la peine de rassembler les marchandises dans des endroits proches et lointains, en voyageant par terre et par mer, en allant dans les montagnes et les forêts; et il est naturel qu'ils tirent un bénéfice de leurs efforts.

»C'est de cette catégorie de gens paisibles qu'on n'a rien à craindre. Ils aiment la paix et l'ordre. En réalité, ils sont incapables de susciter la discorde. Protège-les donc, qu'ils mènent leurs affaires dans ta ville ou ailleurs. Toutefois, garde bien présent à l'esprit qu'un bon nombre d'entre eux sont très avides, et engagés dans de mauvaises tractations. Ils accaparent les grains et essaient de les vendre à des prix élevés, ce qui est très préjudiciable au public. C'est une souillure à la réputation du gouvernement que de ne pas combattre ce mal. Empêche-les d'accaparer, car le Prophète d'Allah l'a interdit. Veille à ce que le négoce se déroule le plus facilement possible, que les balances soient justes et que les prix soient fixés de telle sorte que ni le vendeur, ni l'acheteur, ne soient lésés».

L'étude des devoirs d'un gouvernement islamique dans le domaine économique montre qu'une administration islamique doit toujours être le gardien des intérêts du public, et notamment de ceux des pauvres, et non le protecteur des profits illégaux des riches. Ci-après un autre extrait de cette lettre adressée à Mâlik al-Achtar,

«Observe la justice dans l'administration, et impose-la à toi-même. Essaie d'obtenir le consentement des gens, car le mécontentement du peuple réduit à néant la satisfaction de la minorité des privilégiés,

alors que le mécontentement de cette minorité se perd dans la satisfaction de la majorité. Rappelle-toi! La minorité des privilégiés ne se ralliera pas à toi aux moments difficiles. Ces privilégiés essaieront de détourner l'attention de la justice. Ils demanderont plus qu'ils ne méritent et ne montreront aucune gratitude pour les faveurs qu'on leur aura faites. Ils se montreront rétifs devant l'épreuve difficile et ne regretteront point leurs défauts. C'est le peuple qui combat l'ennemi. Vis donc en contact intime avec les masses et sois soucieux de leur bien-être».

Un principe social et économique important

Nous rencontrons dans les traditions islamiques un principe important qui a une grande signification économique.

Du point de vue islamique, seuls les gouvernants qui s'imposent à eux-mêmes un niveau de vie semblable à celui de la classe de gens de bas revenu peuvent être qualifiés de justes.

Ce principe mérite d'être noté. Le niveau de vie d'un gouvernant musulman doit être égal à celui des gens les plus pauvres vivant sur son territoire, afin qu'il puisse y avoir un vrai lien entre lui et les pauvres. Faute de quoi les pauvres ne seront pas disposés à accepter sa direction et son gouvernement du fond du cœur ni à le soutenir sincèrement. Le sentiment de distance entre eux et lui les inciterait à se soulever contre lui.

Un des hadiths mentionnant cet important principe, et attribué à l'Imam Ali (P), rapporte:

«Une fois, l'Imam Ali (P) est allé chez l'un de ses compagnons nommé 'Alâ, à Basrah, pour s'enquérir de sa santé. 'Alâ avait une grande maison, il a dit: "A quoi sert une si grande maison dans ce monde? N'aurais-tu pas plutôt besoin d'une telle maison dans l'Au-delà? Eh bien, il n'est pas trop tard pour l'apporter avec toi, si tu le voulais, là-bas. Il suffit de la transformer en un centre d'hospitalité, un don charitable aux proches et à la défense de la Vérité. Donc, tu peux obtenir le salut dans l'Au-delà grâce à cette maison."

-'Alâ dit: "O Commandeur des Croyants! J'ai une plainte à formuler auprès de toi contre mon frère 'Açim.

-"Qu'a-t-il fait?" demanda l'Imam Ali (P).

Il a renoncé à ce monde et s'est vêtu d'un vêtement de laine¹ (rude).

- "Appelle-le!" lui dit l'Imam.

Lorsque 'Açim s'est présentée, l'Imam Ali (P) lui dit:

- "Tu es l'ennemi de toi-même. Le Diable t'a égaré. Pourquoi n'as-tu pas pitié de ta femme et de tes enfants? Crois-tu qu'Allah, qui a créé pour toi toutes les bonnes choses légales, n'aime pas que tu t'en serves? Tu es trop insignifiant pour être traité de cette façon par Allah".

– 'Açim dit: "O Commandeur des Croyants! Tu te sers toi-même de vêtements très grossiers et d'une nourriture extrêmement simple!"

L'Imam Ali (P) lui répondit: "Mon cas est tout à fait différent du tien. Allah a enjoins aux gouvernements justes de mener un niveau de vie qui reste dans les limites de celui des pauvres, afin d'éviter un malentendu avec le peuple." (Lequel peuple pourrait se considérer comme étranger au gouvernement et dévier par conséquent du droit chemin)» (Nahj al-Balâghah, vol. 2)

A la lumière de ce principe si expressément affirmé dans les traditions islamiques, ceux qui veulent servir la Ummah en tant que gouvernements doivent tout d'abord clarifier leur situation et celle de leur famille concernant leur niveau de vie. S'ils acceptent de mener le niveau de vie des gens les plus pauvres de leur pays, ils doivent alors, et alors seulement, se mettre au travail. Autrement, il ne faut pas y songer.

De cette façon, le gouvernement et sa famille sauront qu'ils ne peuvent espérer améliorer leur situation économique que s'ils appliquent un programme social et économique d'amélioration de la condition des pauvres. En d'autres termes, dans la société islamique, les gouvernements partagent, sur le plan économique, le sort des pauvres, et non celui des riches. De tels gouvernants, non seulement refuseront de soutenir les capitalistes dans leurs efforts pour réaliser injustement des profits exorbitants, mais feront également preuve de beaucoup de fermeté pour faire échec à la cupidité des riches, et seront une garantie de l'établissement de la justice sociales de l'Islam.

¹. Ici, vêtement de laine signifie un vêtement rude et brut, signe de la renonciation aux bienfaits matériels.